

Fès, le 10/01/2018

Note aux étudiants

Il est porté à la connaissance des étudiants qui disposent d'un certificat médical **validé par le médecin de l'Ecole** et qui se sont absents aux contrôles de fin de semestre S1 ou S3 doivent obligatoirement passer au bureau du Directeur adjoint **le LUNDI 15 JANVIER 2018 A 8H** menus de leur **certificat médical** pour les autoriser à passer les rattrapages.